

Décision n° 2023-2525
de la présidente de l'Autorité de régulation
des communications électroniques, des postes
et de la distribution de la presse
en date du 9 novembre 2023
transférant l'attribution de ressources en numérotation
de la société Adista Fingerprint à
la société Adista

La présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision du 17 février 2023 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1^{er} et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu le dossier complet de demande de la société Adista Fingerprint reçu le 8 novembre 2023, sollicitant le transfert de ressources en numérotation ;

Vu le dossier complet de demande de la société Adista reçu le 8 novembre 2023, sollicitant le transfert de ressources en numérotation ;

Décide :

Article 1. À compter du 30 novembre 2023, la liste de ressources en numérotation mentionnée dans le tableau ci-dessous est transférée, jusqu'au 30 novembre 2025, de la société Adista Fingerprint (Siren : 432 889 665) à la société Adista (Siren : 323 159 715) pour les mêmes usages.

Type de ressources	Ressources transférées	Décision d'attribution	Date de la décision d'attribution
Numéros polyvalents	04 28 60	2014-1218	14/10/2014
Numéros polyvalents	04 28 61	2014-1218	14/10/2014
Numéros polyvalents	04 58 18	2013-1503	17/12/2013
Numéros polyvalents	04 58 82	2017-0908	20/07/2017
Numéros polyvalents	04 58 88	2017-1424	30/11/2017
Numéros polyvalents	04 58 89	2017-1577	21/12/2017
Numéros polyvalents	04 65 79	2016-1496	10/11/2016
Numéros polyvalents	04 82 30	2013-0925	09/07/2013
Numéros polyvalents	04 87 73	2020-0955	07/09/2020
Numéros polyvalents	05 94 12	2022-0126	17/01/2022
Numéros polyvalents	09 70 59	2011-1192	13/10/2011
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	01 01 06	2011-1336	15/11/2011
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	09 00 29	2011-1191	13/10/2011

Article 2. La société Adista acquitte, au titre des ressources attribuées à l'article 1^{er}, la taxe prévue à l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques susvisé.

Article 3. Conformément aux dispositions de l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques, les ressources attribuées à l'article 1^{er} ne peuvent pas être protégées par un droit de propriété intellectuelle. Elles ne peuvent faire l'objet d'un transfert qu'après accord de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse.

Article 4. Le directeur Internet, Presse, Postes et Utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société Adista et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 9 novembre 2023

Pour la Présidente et par délégation

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations Légales